



LES RESEAUX SOCIAUX

Les réseaux sociaux : Approfondissements

Atelier animé par Thierry MAILLAVIN - Le PC Déglingué
Mardi 24 mai de 15h à 17h

Les réseaux sociaux – partie 2

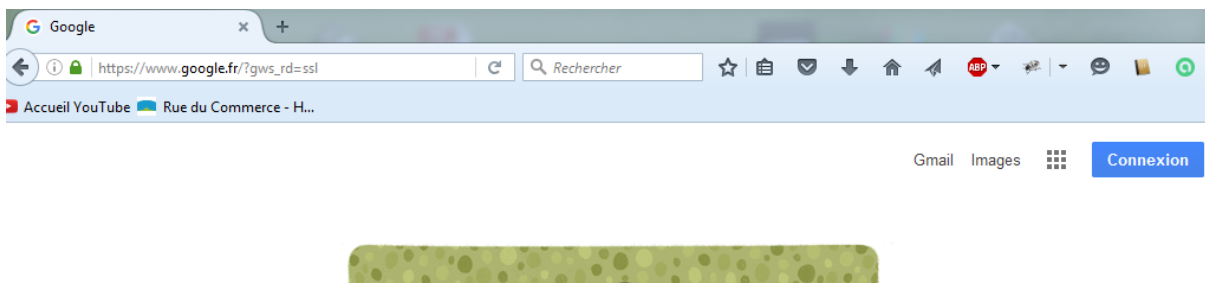
Création de compte et manipulations :

Avant toute chose et afin de pouvoir s'inscrire sur les différents réseaux sociaux, il est nécessaire d'avoir une adresse mail valide. En effet, c'est elle qui servira d'identifiant associée à un mot de passe de son choix. Un pseudonyme peut être utilisé mais il doit de toute façon être lié à une adresse mail.

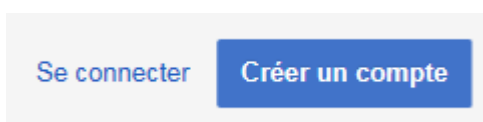
Je préconise d'utiliser une adresse mail différente de son adresse principale pour des raisons de confidentialité et de sécurité, ainsi qu'un mot de passe différents pour chaque service. Afin de pouvoir se souvenir des mot de passe facilement il est judicieux d'utiliser une mécanique personnelle de construction permettant d'obtenir un mot de passe différent à chaque fois qu'il ne sera même pas nécessaire de retenir puisqu'il suffit de retenir la méthode de création. (Exemple : on intègre dans le mot de passe le service auquel on se connecte + une date de son choix ou un autre mot + 1 ou plusieurs caractères spéciaux. Si je choisis la date du 6 juin 1944 + le caractère spécial « ! », cela donnera par exemple pour facebook : facebook661944 !, et pour orange : orange661944 ! Ou bien j'intercale par groupe de 2 lettres : fa6ce6bo19ok44 ! Ou or6an6ge1944 !). Bref, en utilisant une méthode de ce genre il n'est plus nécessaire de retenir les mots de passe et ceux-ci deviennent suffisamment complexes pour les pirates.

Commençons par créer un mail secondaire sur Google par exemple (Gmail).

Aller sur Google puis cliquer sur Gmail



Puis cliquer sur Créer un compte



Puis remplir le formulaire de création de compte

Créer votre compte Google

Vous n'avez besoin que d'un compte

Vous n'avez besoin que d'un compte gratuit pour accéder à tous les services Google.



Tout est à portée de main

Passez d'un appareil à l'autre, sans jamais perdre le fil.



Nom
Prénom Nom

Choisissez votre nom d'utilisateur
 @gmail.com

Créez un mot de passe

Confirmez votre mot de passe

Date de naissance
Jour Mois Année

Sexe
Je suis...

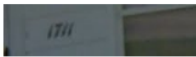
Numéro de téléphone mobile
 +33

Votre adresse e-mail actuelle

Page d'accueil par défaut
 Définir Google comme page d'accueil par défaut

La page d'accueil par défaut est la première page qui s'affiche lorsque vous ouvrez un navigateur Web.

Confirmez que vous n'êtes pas une machine
 Ignorer cette étape de validation (la validation par téléphone peut être requise)

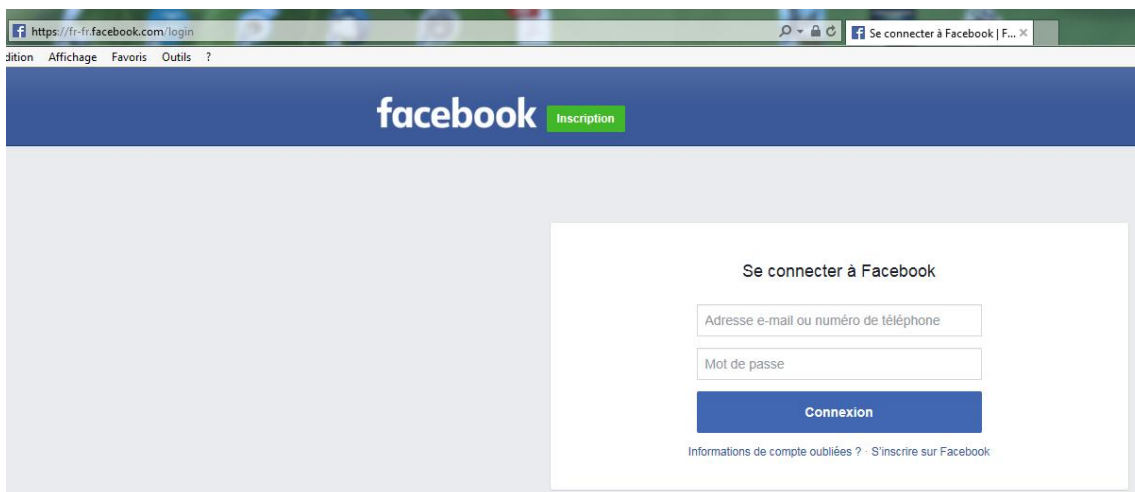

Saisissez le texte :

Pays
France

Poursuivre



Aller sur <http://www.facebook.com> et cliquer sur Inscription



Puis remplir le formulaire

facebook Adresse e-mail ou mobile Mot de passe [Connexion](#)
Informations de compte oubliées ?

Inscription

C'est gratuit (et ça le restera toujours).

Quel est votre nom ?

Date de naissance

Pourquoi indiquer ma date de naissance ?

Femme Homme

En cliquant sur Inscription, vous acceptez nos Conditions et indiquez que vous avez lu notre Politique d'utilisation des données, y compris notre Utilisation des cookies.

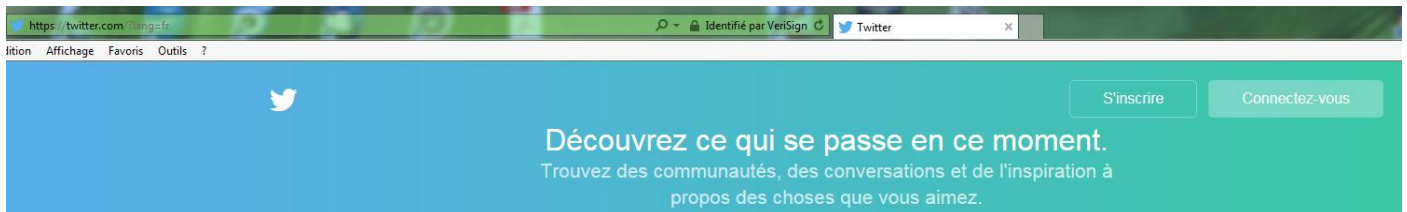
[Inscription](#)

Passer l'étape suivante, ça y est vous êtes sur Facebook !



Twitter :

Aller sur <http://www.twitter.com> et cliquer sur s'inscrire



Remplir le formulaire

Rejoignez Twitter aujourd'hui.

[S'inscrire](#)

En vous inscrivant, vous acceptez les [Conditions d'utilisation](#) et la [Politique de confidentialité](#), notamment l'utilisation de cookies. D'autres utilisateurs pourront vous trouver grâce à votre email ou votre numéro de téléphone s'ils sont renseignés.

[Options avancées](#)

Poursuivre... (le code de vérification par SMS est nécessaire pour des raison de sécurité et afin d'éviter les comptes fantômes), ca y est vous êtes sur Twitter.

Suppression de compte Twitter :

- Connectez-vous à votre compte Twitter
- Allez sur Paramètres
- Dans l'onglet "Compte", vous trouverez un lien "Désactiver mon compte"
- Cliquez sur ce lien
- La nouvelle page qui s'ouvre vous invite à confirmer la suppression en vous informant des conséquences
- Si vous souhaitez toujours vous désinscrire, cliquer sur le bouton de validation

Supprimer un compte Facebook :



Puis poursuivre A la fin de la procédure le compte sera marqué pour suppression dans 14 jours mais reste utilisable. La demande peut être annulée dans cette période, sinon au bout de 14 jours le compte est définitivement supprimé.

Le reste des manipulations ne sera pas détaillé ici, mais nous verrons comment créer un post, le supprimer, chercher des amis, s'abonner à des pages, etc...

Seule la pratique peut apporter une réponse précise à chacune de vos interrogations mais l'usage d'un réseau social numérique et la façon de s'en servir est un choix personnel qui diffère selon chacun des utilisateurs en fonction de ses besoins, de ses aspirations, de ses envies.



Professionnels et Particuliers

Installation - Maintenance - Conseil - Dépannage - Vidéosurveillance
Création de sites Internet - Solutions pour Commerces, PME et Indépendants

06.37.97.58.23



t.maillavin@lepcdeglingue.fr

http://www.lepcdeglingue.fr

